Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVe ANNÉE — No 34 30 SEPTEMBRE 1939

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Les retraités à la rescousse.* — *La décoration des classes.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : U.I.P.G. — MESSIEURS : *Convocation.* — NEUCHATEL : *Ceux qu'on fête.* — DIVERS : *La guerre et la vie.* — *Choses d'autrefois : Les « Maistres d'Escholle » de La Tour.* — *Communiqué.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ROBERT JAQUET : *Le 15e volume de l'Encyclopédie française.* — RICHARD BERGER : *Dessin : Un arbre généalogique.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LES RETRAITÉS A LA RESCOUSSE

Nos classes citadines ont tant bien que mal repris leur activité. Le remplacement du personnel enseignant mobilisé ne fut pas chose aisée. Il fallut bien souvent regrouper les élèves, remplacer des maîtres par des institutrices ou faire appel à la bonne volonté de nos collègues retraités. C'est sans se faire prier inutilement que ces derniers ont repris le chemin de l'école, conscients de la grandeur de la tâche qu'à nouveau on leur confie. Les journaux ont cité le cas d'un instituteur de Heiden, qui, à 81 ans, remplace un collègue mobilisé. Heureux peuple, qui possède de telles réserves de bons et fidèles serviteurs, prêts à répondre, quand la nécessité s'en fait sentir : « Nous voici ! » Ed. B.

LA DÉCORATION DE NOS CLASSES

Les critiques de la sous-commission de gestion de l'Instruction publique vaudois sur l'absence de décoration dans nos classes, critiques citées par l'*Educateur* du 16 septembre dernier, sont indubitablement fondées. Il y a une vingtaine d'années, cette question de la décoration scolaire avait été étudiée dans les conférences de district vaudoises à propos d'un sujet de discussion imposé par le Département sous le titre : *Comment développer le sens artistique de l'enfant?* Des conclusions aussi généreuses les unes que les autres furent votées avec enthousiasme ; puis tout rentra dans l'ordre. C'est-à-dire que les murs de nos écoles continuèrent à n'offrir aux regards avides de nos élèves que l'éternel Pestalozzi faisant pendant à l'immuable Major Davel.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'argent et il faut pourtant faire quelque chose avant que le siècle ne soit tout à fait écoulé.

La sous-commission préconise des « photographies de notre pays ». Mauvaise solution ! Si des photos font quelque effet dans les vagons de 1re et 2e classes, c'est parce qu'elles se trouvent derrière la tête du voyageur, à courte distance des yeux. Mais sur des murs d'école, des photos sembleraient de petites taches grises à la plupart des élèves qui les contempleraient de leurs places. Même agrandies, elles donneraient une impression de grisaille. Et il y a ces temps-ci assez de raisons de devenir neurasthéniques sans créer une atmosphère triste autour de nos élèves.

Une *décoration* s'obtient avec de la couleur et non par des collections de photographies. Des photos peuvent constituer une *documentation*, comme à l'Exposition nationale, mais jamais la *décoration* qu'on demande pour nos écoles.

Il existe un autre moyen d'orner nos salles, un moyen qui ne coûte rien et qui produit toujours un bel effet, c'est celui des *affiches touristiques*. Les gares reçoivent ces affiches en si grand nombre qu'elles n'en utilisent qu'une partie ou les jettent au feu après quelques mois d'exposition. Il suffirait donc de s'entendre avec un chef de gare pour que la générosité des agences de publicité serve aussi à nos écoles. Les offices de tourisme en remettent aussi gratuitement sur demande, d'autant plus volontiers que ces affiches sont destinées à des établissements d'instruction.

Il y a lieu évidemment de faire un triage, de laisser de côté celles qui offrent un caractère commercial trop accentué, de choisir avant tout les paysages intéressants. On en édite de très belles, qui ne sont malheureusement pas en valeur dans nos gares où elles sont entassées pêle-mêle. Nous pensons, par exemple, à telles vues du Valais signées Hermès, à tel bouquet de fleurs des Alpes publié par la commune d'Arosa. Une fois isolées sur une paroi et encadrées sommairement, elles deviennent de véritables tableaux aux tons chauds et vibrants, autrement plus décoratifs que des photos. Nous connaissons une maîtresse d'anglais qui a décoré sa salle d'une demi-douzaine d'affiches reproduisant des sites de l'Angleterre et de l'Ecosse. Elle a ainsi créé une ambiance artistique qui donne envie de connaître la langue de ces belles contrées.

Pour placer ces affiches sur les murs, il suffit d'enfoncer des punaises aux quatre angles et de poser des listes de bois sur les bords pour simuler un cadre. C'est vite fait et ça ne coûte rien. De temps en temps, on change l'affiche pour renouveler l'intérêt chez les élèves ou pour leur offrir des sujets en rapport avec le programme de géographie.

Richard BERGER.

NÉCROLOGIE

Retardé par la mobilisation.

† **Maurice Bertholet.** — C'est une très grande perte que vient d'éprouver notre section lausannoise de la S.P.V. au matin de la mobilisation. Rien ne laissait prévoir le départ prématuré de ce bon collègue dont il convient de louer, avec tous ceux qui lui adressèrent un dernier hommage, la modestie et la culture. Il fut maître d'italien au collège de Vallorbe. Il adorait la terre vaudoise, les pays du Rhône, Ramuz. C'était un réfléchi, qui n'émettait un avis que rarement, mais cet avis était toujours original. Il savait recevoir, ayant le don d'hospitalité, et de son abord se dégageait un charme cordial. On pouvait différer d'avis, on le respectait et on l'aimait.

A Madame Bertholet, à ses deux fils, aux sœurs et au frère de notre ami, nous présentons une fois encore notre respectueuse affection. A. Ch.

GENÈVE U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, mercredi 4 octobre, à 17 h. 30, au local, Longemalle.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. La situation actuelle.
4. Propositions individuelles.

Le Comité.

NEUCHATEL CEUX QU'ON FÊTE

Neuchâtel. — Le jour de la Fête de la Jeunesse, au cours de la cérémonie qui eut lieu au temple du Bas, les autorités scolaires ont pris congé avec regrets de l'excellent secrétaire de nos écoles primaires, M. *Alfred Margot*, que l'âge a contraint à démissionner.

Il occupait son poste depuis 1919. Il s'est acquitté de ses fonctions avec une conscience et une ponctualité exemplaires auxquelles les représentants de l'autorité ont rendu un hommage sincère.

Ses rapports avec le public et les enfants étaient empreints de la plus parfaite courtoisie. Même aux heures de cohue si fréquentes dans son bureau, M. Margot recevait son monde avec une belle égalité d'humeur et un calme touchant.

Le corps enseignant a toujours trouvé auprès de lui un accueil aimable et une obligeance inlassable. Il garde de M. Margot un souvenir reconnaissant.

Nos sentiments de gratitude et ceux de la S.P.N. dont M. Margot

faisait partie depuis son arrivée à Neuchâtel, lui ont été exprimés par la voix de notre doyen, M. H.-L. Gédet. Nous les lui réitérons en lui souhaitant une heureuse retraite.

Ajoutons que M. Margot fit ses études pédagogiques à l'Ecole normale de Peseux. Après plusieurs années de préceptorat, il obtint le brevet pour l'enseignement de l'allemand et professa dans les écoles secondaires de Grandchamp (Boudry), Morat et Colombier.

Le Locle. — Le lundi 29 août, jour de la rentrée des classes du Locle, M. *Charles Aubert*, maître en V^e^ année, a reçu, pour 40 ans d'enseignement, le traditionnel souvenir de l'Etat, sous forme d'un plat en étain, aux armes de la République.

Au nom de la S.P.N., nous adressons à notre cher collègue de la vieille commune montagnarde, nos plus vives félicitations et le souhait qu'il poursuive sa tâche avec le même succès et avec la même fraîcheur d'esprit que M. Bonny, inspecteur, s'est plu à relever dans les paroles qu'il adressa au jubilaire.

Avant d'être appelé au Locle, M. Aubert fit, comme nombre d'autres maîtres de là-haut, sa petite ronde aux environs. Il fut au Crozot, puis aux Replattes, pendant quelques années en attendant sa promotion dans l'une des classes urbaines.

Excellent pédagogue, Charles Aubert a de qui tenir. Fils de M. Auguste Aubert, l'un des doyens de nos maîtres retraités qui fit une longue carrière au Locle même, il a fait honneur à l'exemple paternel. Bonne continuation.

J.-Ed. M.

DIVERS

REVUE DES IDÉES
LA GUERRE ET LA VIE

« ... Le premier devoir des parents, et en particulier des mères, c'est de maintenir, pour leurs enfants, une vie de famille aussi harmonieuse, aussi paisible que possible. Pour pouvoir devenir les hommes et les femmes vigoureux et sains dont l'Europe a besoin plus que jamais, nos enfants et nos jeunes doivent se développer dans un milieu tranquille, autant que possible à l'abri des violentes secousses trop fortes pour leur âge.

» Soignons leurs corps ; ne commençons pas, sous prétexte d'économie, à les sous-alimenter dès maintenant ! Sans aucun gaspillage et sans luxe inutile, donnons-leur, tant que nous le pouvons, la nourriture abondante et saine dont ils ont besoin.

* * *

» Soignons aussi le système nerveux de nos enfants ; sans les mettre en serre chaude et sans les laisser ignorer nos difficultés, gardons-les pourtant à l'abri de nos craintes et de nos angoisses.

N'exprimons pas devant de jeunes oreilles toute la terreur qui nous étreint en pensant aux horreurs de la guerre ; évitons devant eux — et aussi entre adultes — les récits d'atrocités, vraies ou fausses, les souvenirs douloureux de la précédente guerre et tout ce qui, sans faire aucun bien à qui que ce soit, contribue à user notre résistance nerveuse. Sachons avoir d'autres sujets de conversations, de lectures et d'émissions radiophoniques que la guerre !

* * *

» La rentrée des écoles est une chose excellente, même pour les plus grands élèves. Il est bon pour les jeunes gens et les jeunes filles de participer à un grand mouvement d'entr'aide civique et de travailler pour les autres ou pour le pays dans la mesure de leurs forces. Mais il ne faut rien exagérer, et le premier devoir de notre jeunesse, même et surtout actuellement, c'est de se préparer à la vie par des apprentissages sérieux ou par de fortes et bonnes études. Surtout si la guerre doit se prolonger, ne laissons pas croire à nos jeunes que l'école est un luxe dont ils peuvent se dispenser ! Ne préparons pas une génération d'intellectuels au rabais, d'hommes et de femmes sans culture et sans éducation, ou d'ouvriers sans connaissances techniques et sans métier bien appris ! »

L'Essor du 15 septembre 1939. H.-G.

CHOSES D'AUTREFOIS *(suite)* [1]

Les « Maistres d'Escholle » de La Tour-de-Peilz.

24e d'april 1700,

Le Régent Brun demande la permission « de faire réiouir les Escholiers en leur faisant courir la poule et abbattre l'orange... » ce qui lui a été accordé. (N'était-ce pas une Fête scolaire, l'embryon de notre Fête des Promotions ?)

Des calomnies s'étant répandues dans le public sur la valeur de son enseignement, le Régent Brun demande au Conseil qu'on fasse un examen de sa conduite et enseignement...

...l'enquête prouve « qu'il enseigne bien la Jeunesse » ; il est confirmé pour une année « dans l'espérance qu'il faira son possible pour mieux chanter dans l'Eglise ou de chercher quelqu'un pour luy aider à soutenir le chant... »

Mais les plaintes continuent, le régent est accusé par des Bourgeois et même par des Conseillers de ce « que ses enfants ne profitent pas, qu'il les bat trop rigoureusement, qu'il se fait apporter par les enfants l'eau pour son ménage, qu'il exige mesme de chascun deux des faix de serment, des febves, etc. »

Le pauvre régent se décourage, son caractère s'en ressent, il se

[1] Voir *Bulletins* Nos 30 et 31.

laisse aller à prononcer des paroles injurieuses à l'adresse des autorités. Il ne trouve pas même du réconfort dans son propre ménage, auprès de « ses femmes », son épouse et sa belle-mère, connues toutes deux pour leur méchanceté et leur médisance !

Et le comble, c'est que Brun apprend qu'un régent d'Oron, le Sieur Fontaine, est venu s'établir à La Tour et a offert ses services au Conseil, inutilement du reste.

Finalement, il est décidé « de congédier le sieur Régent Brun d'autant que les enfants ne veulent plus aller à son escholle et que les Bourgeois ne pensent plus le supporter... ».

Pauvre régent ! on lui donne pourtant « une attestation de sa conduite, meurs et conversation, mais on ne parlera pas de sa capacité d'enseigner.... »

Un nouveau régent est nommé en novembre 1706 en la personne du *Sieur Claude Fontaine* du bailliage d'Oron ; on a pourtant des égards pour le pauvre Brun qui ne sait où aller : « on luy fournira un logement pour cet hyvert », ajoute le secrétaire ; par malheur on ne trouva pas une maison pour lui à La Tour, et ceux de Vevey ne le voulurent pas recevoir. Cependant il ne garda pas rancune puisque au 1er janvier suivant il envoie aux honorés Seigneurs du Conseil « des vers par où il fait des souhaits pour la nouvelle année», ce qui lui vaut de recevoir comme gratification... « les 22 batz qu'on lui doit encore sur son salaire » (!)

Il n'était pas question de pension de retraite, le vieux régent menait une vie misérable, entièrement à la charge de sa famille ou du public ; même en fonctions, il vivait chichement et ne pouvait faire d'économies. Huit ans après, le régent Brun sollicite encore un secours du Conseil de La Tour, « étant vieux et malade », dit-il, ...il lui est remis un écu blanc.

Le régent Fontaine se met résolument à l'ouvrage ; constatant que beaucoup de parents n'envoient pas leurs enfants à l'école, il les fait avertir par ces Messieurs du Conseil et lutte sans relâche pendant plusieurs années contre cette licence.

La condition du régent était vraiment misérable, témoin cette inscription au Manual :

3e de Janvier 1714,

« il supplie qu'on luy fasse quelque charité de Bon an, sa pension estant très chétive n'estant pas suffisante pour son entretient... », ordonné que le Seindic lui donnera quatre escus blancs.

Il ne donne cependant pas complète satisfaction et montre surtout peu d'assiduité dans l'exercice de ses fonctions. En 1716, Fontaine quitte La Tour pour aller s'établir près de Genève où il croit avoir trouvé une situation meilleure.

Pour le remplacer se présente « le fils de Pierre-David Roch,

courdonnier en ceste ville... décidé d'attendre huit jours pour se décider ».

Le 20 may suivant, il y a examen de repourvue ; se présentent entre autres : George Crausaz de Trey, Jaques Cuche du Pasquier (Val de Ruz),... et David Roch du Chasteau d'Oex.

« Après les avoir tous quatre entendu lire et fait chanter et escrire, on a eleut le susnommé Sieur Jaques Cuche si-devant régent à Epesse, lequel a promis de s'acquitter soigneusement de son debvoir... »

Pendant plusieurs années les appréciations du secrétaire sont élogieuses à l'égard du régent ; en voici une du 26 décembre 1720 :

« ...l'eschole trouvée en très bon état, le régent sera prié de continuer... et d'user d'autant de doulceur à l'égard des enfants qu'il luy sera possible.... »

Le régent semble en effet manquer de patience : « vu l'assiduité qu'il a de s'acquitter de son devoir, pour l'encourager à continuer de mieux en mieux... et surtout de s'y prendre par la douceur, décidé de lui livrer 25 florins, de quoy il a remercié... »

Le nouveau secrétaire, le notaire Jean-Luc Curchod, se distingue par son zèle à soutenir le régent, jugez plutôt :

9e jour de Juillet 1726,

« Il a esté trouvé très nécessaire de visiter l'escholle de cette ville de trois mois en trois mois, afin de soutenir la dilligence du Régent, l'exciter et corriger, exhorter à user de plus de douceur et modération... »

En 1728, pour la première fois il est question de récompenses aux écoliers : « il ettoit nécessaire d'obliger les pères des absents, ettant les plus aagés, d'envoyer leurs enfants à l'escholle, et que pour encourager les dilligents de leur faire quelque récompense... »

Quelques années après, le régent réclame une nouvelle table « pour les petits qui commencent à écrire ...trouvé à propos de faire servir la vieille table de communion... » (!)

En 1744, le fils Cuche succède à son père et conserva ses fonctions pendant plus de 40 ans, malgré les nombreuses plaintes sur son inconduite et ses impertinents discours ; depuis quelques ann es il avait d'ailleurs remplacé son père à plusieurs reprises. Ce jeune homme présomptueux ne s'accordait pas avec le pasteur Barnaud qui lui avait interdit la chaire « pour le mortifier ». Quatre ans après son installation, il fut même suspendu pendant deux ans, et la classe confiée de nouveau à son père.

La classe était chargée de 70-80 enfants ; le nombre des écoliers augmentant toujours, 100 en 1753, il fallut ouvrir une deuxième classe, dite d'hiver. Huit ans après, à la visite de 1761, voici l'effectif annoncé par le pasteur : 1re classe 78 enfants, 2e classe 56.

Le premier titulaire de la deuxième classe fut *Pierre Rochat*, bourgeois de La Tour, remplacé dix ans plus tard par un autre bourgeois, *Pierre-Sel Desplands*, lequel démissionna bientôt et ne fut pas remplacé ; et l'on pria le régent Cuche de reprendre tous les écoliers « en se faisant aider par sa femme » (!) (On a de la peine aujourd'hui à se représenter cet entassement d'enfants de tous-âges dans un local exigu.)

Puis une *demoiselle Adler* se présenta, dont voici le témoignage du secrétaire :

« Elle a été trouvée de tous ne savoir pas beaucoup écrire, mais elle a promis s'y fortifier et se rendre à même d'en donner leçons ; qu'elle savoit suffisamment lire et s'est dite en état d'instruire la Jeunesse,... quant aux ouvrages de ses mains, dantelles, couture, broderie, elle est très capable » ; malgré son ignorance, elle fut agréée (1778).

(A suivre.) V. MAGNIN.

COMMUNIQUÉ

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

Les cours reprendront le 24 octobre prochain. Ils comprendront des cours de culture générale (la famille au point de vue social et juridique ; la gestion financière du ménage ; l'éducation maternelle ; l'activité manuelle ; l'hygiène de la femme ; la médecine de l'enfance ; les soins aux malades ; l'instruction civique ; l'économie politique et nationale, etc.).

Pour faire choix d'une profession, les élèves s'inscrivent dans une des sections suivantes : *a*) assistantes sociales ; *b*) directrices d'établissements hospitaliers ; *c*) secrétaires d'institutions sociales, internationales ou secrétaires privées ; *d*) bibliothécaires-secrétaires.

Le diplôme de l'Ecole s'obtient après quatre semestres d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme.

En outre, il a été prévu une formation plus rapide dans les branches du *secrétariat* (un an d'études, quatre mois de stage, obtention d'un certificat), pour les personnes désirant se perfectionner uniquement dans ce domaine ; ce programme comprend des cours de dactylographie, sténographie française et allemande, sténotypie Grandjean, comptabilité commerciale, exercices pratiques d'élocution et de rédaction, économie politique.

Le Foyer de l'Ecole accueille quelques élèves et étudiantes, soit pour la pension complète, soit pour les repas. Il offre de même des cours ménagers pour internes et externes. Les jeunes peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Le programme de l'Ecole est à disposition au secrétariat, 3, route de Malagnou, Genève.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE XVe VOLUME DE L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE

Une pédagogie, c'est un lest... C'est le moyen de modelage le plus efficace dont une société puisse disposer pour éviter entre générations les ruptures par trop brusques...

LUCIEN FEBVRE.

Ce nouveau volume de l'Encyclopédie française — Dieu sait quand les suivants pourront paraître — est consacré à la pédagogie et l'instruction. Comme les précédents, c'est un fort volume, d'une typographie irréprochable, agrémenté de tableaux et de statistiques suggestifs et orné de fort belles photographies.

L'Encyclopédie française n'est pas historique. Il n'y faudrait pas voir une réédition, mise à jour, du grand Larousse. Le dessein des auteurs est tout autre ; il s'agit de donner une description de l'état présent des sciences et des techniques, de leurs buts et de leurs moyens ; une « coupe dans le présent », comme disait Albert Thibaudet. Une imposante équipe de professeurs et de spécialistes français et étrangers, parmi lesquels nous relèverons le nom de M. Jean Piaget, directeur du B.I.E., y collabora, sous la direction de M. C. Bouglé, directeur de l'Ecole normale supérieure.

Dans une introduction, où il marque le rôle social de l'éducation, M. Bouglé fait une rapide revue des traditions vivantes, mettant en lumière « les idées qui sous des formes diverses ont réussi à s'incarner dans la vie d'aujourd'hui », passant de l'antiquité classique à la démocratie. Il pose les problèmes — enseignement confessionnel, ingérence de l'Etat, le sentiment national et l'enseignement, culture professionnelle ou culture générale — que les divers systèmes pédagogiques, exposés à la suite, tentent de résoudre.

Le monde d'aujourd'hui, déchiré par des contradictions fondamentales, il eût été bizarre de ne pas le voir reflété dans un volume comme celui-là. La répartition des exposés en deux groupes : Pays de tradition libérale et Trois pays de dictature, nous met d'emblée en face des inconciliables oppositions.

Dans le premier groupe, la plus large part est faite à l'école française, ses origines et son fonctionnement. L'étude du type britannique, du type nord-américain, beaucoup moins poussée, dépayse le lecteur continental, qui ne retrouve guère, dans ces systèmes, la solution de « ses » problèmes.

La Belgique et la Hollande figurent également dans le premier groupe, sous un aspect plus particulier. Dans ces deux pays, en

effet, la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire la liberté, accordée aux Eglises d'ouvrir des écoles, est absolue, en Belgique depuis 1831, en Hollande depuis 1917. Les conséquences paradoxales de cette décision donnent fort à réfléchir.

L'école fasciste, la pédagogie nationale-socialiste et l'enseignement en U.R.S.S. représentent le groupe des pays à dictature.

En Italie, la réforme Gentile, de 1923, fait pénétrer dans le système scolaire les idées de Benedetto Croce, « foi dans la puissance et la valeur exclusive de la pensée, affirmation de la domination de l'âme sur le corps, de l'unité fondamentale de l'être dans la toute-puissance de l'esprit [1] ».

La mystique hitlérienne, hantée par les notions extra-scientifiques de race, des idées communautaires exclusives et agressives, fonde l'école pour l'éducation du soldat politique. Ruinant le système weimarien, l'Allemagne institue un type d'éducation strictement utilitaire. Camps de travail et écoles de parti complètent la réforme scolaire, fermant de plus en plus à l'étudiant l'accès aux vérités qui ne sont pas « utiles » à l'Etat.

Mixte, gratuite, unique, antireligieuse et antimétaphysique, telle est l'école russe. Les instituts de recherche et les écoles techniques semblent la pièce maîtresse du système. Là comme ailleurs, après des expériences dont des excès firent des désastres, « l'université soviétique s'est approprié les meilleures méthodes de la pédagogie occidentale ». Tout l'enseignement est dominé par la nécessité de fournir des ouvriers et ingénieurs qualifiés, assurant la réussite des plans quinquennaux.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux méthodes pédagogiques. C'est un résumé — qui m'a paru complet — des efforts faits par les novateurs de tous les pays, pour fonder une école libérée, sinon libératrice. Appuyés sur des données psychologiques, informés par une connaissance plus approfondie de la structure mentale de l'enfant, de ses intérêts sociaux, — dont l'Encyclopédie expose l'essentiel, — les Montessori, Decroly, Parkhurst, Washburne ont tenté d'ordonner l'enseignement de ceux qui leur étaient confiés. D'une part, une individualisation de l'enseignement, dont le système des fiches semble avoir été la dernière expression, d'autre part les systèmes fondés sur la vie sociale de l'enfant, travail par équipe, self-government.

Si les pages consacrées aux différentes classes (la classe de français, d'histoire, de géographie, etc.), trop spécifiquement françaises, sont

[1] Cet idéalisme philosophique n'a rien de religieux. Dans son Giordano Bruno, Florence 1920, Gentile affirmait que les vrais philosophes avaient toujours favorisé les religions ; ils savent que *la foi est nécessaire à l'éducation des peuples grossiers qui doivent être gouvernés.* La religion est utile à l'Etat.

peut-être pour nous d'un moindre intérêt, le résumé des grands débats sur les humanités classiques, riches d'idées, reste d'une lecture profitable. Et c'est M. Marouzeau qui l'a signé.

La troisième partie : Problèmes politiques et sociaux, débute par un triple exposé de points de vue confessionnels. D'abord, c'est au P. Yves de la Brière qu'échoit l'honneur d'exposer, dans toute leur intransigeance, les conceptions scolaires de l'Eglise catholique. Les citations de l'encyclique de Pie XI du 31 décembre 1929, fondent le droit de l'Eglise à enseigner sur la mission qu'elle reçut du Christ, sur le droit de la famille, héritière, ici, d'une autorité lui venant de Dieu. L'Etat garde un droit de contrôle et de suppléance. Pie XI réprouve, pour les enfants catholiques, la fréquentation des écoles qui auraient pour programme la neutralité scolaire en matière religieuse, sauf cas d'impossibilité.

L'école protestante, école d'émancipation, affirme l'auteur de l'article suivant, et de citer Macaulay, écrivant du jésuite : « Il semble avoir trouvé le point jusqu'où l'on peut pousser la culture de l'esprit sans arriver à l'émancipation intellectuelle ».

De l'école juive, un bref article nous apprend qu'elle n'existe guère qu'en Palestine et dans certains pays d'Europe orientale.

Le volume se termine par des notes sur le problème de la sélection et les efforts entrepris dans certains pays (Scandinavie, France) pour permettre aux ouvriers de compléter ou d'acquérir une culture que l'école n'eut pas le temps de leur donner (Ecoles syndicalistes, Collèges du Travail, Universités ouvrières).

On voit l'ampleur et la complexité des problèmes discutés. J'en recommande la lecture à tout éducateur. La confrontation des points de vue, des méthodes et l'analyse de leurs résultats, la clarté des exposés et leur succession donnent à l'ouvrage un intérêt attachant. Que de réflexions à noter dans les marges ! Que d'enrichissement dans ces renseignements précis et ordonnés !

L'immense effort d'adaptation que représente une pédagogie est fondé sur une certaine conception de l'homme. L'école, dernier bastion de la tradition, tarde toujours à se transformer. Elle est encore libérale, quand le libéralisme est tombé dans le décri. Mais, pour nous, hommes de 1939, qui voyons où menèrent les réactions contre le libéralisme — bouc émissaire, — fit-elle pas mieux que de changer ? Lieu de rencontre et de compagnonnage pour tous les enfants d'un pays, l'école peut-elle être autre qu'une école moyenne, j'entends de juste milieu, aussi ignorante des Sancho que des Don Quichotte ?

Pourtant, dans ce monde mouvant, qui doit devenir meilleur ou périr, elle ne reste un espoir que si elle améliore la culture de ceux qui la fréquentent. Soumise aux contraintes sociales les plus

tenaces, elle ne remplira sa mission que si elle devient un foyer de non-conformisme, de nouvel humanisme pour que demain puisse luire, en dépit d'aujourd'hui...

Ce n'est pas le moindre mérite de ce XVe volume de l'Encyclopédie que de poser pareils problèmes et d'aider à leur solution.

Robert JAQUET.

DESSIN

UN ARBRE GÉNÉALOGIQUE

C'est un sujet qui contribue à intéresser les parents au travail de l'école et qui leur montre un côté utile du dessin. Il fait appel au raisonnement de l'enfant et entraîne celui-ci à *composer* un ensemble d'une manière claire et logique.

Dans un exposé court et clair le maître explique ce qu'on entend par arbre généalogique : *un tableau de la filiation d'une famille représentant un arbre dans lequel la ligne directe forme le tronc et les lignes collatérales les branches et les rameaux.*

Tous les élèves ont déjà vu dans les livres d'histoire des arbres généalogiques ou du moins des schémas composés de traits. Ils seront heureux d'apprendre que chaque famille peut avoir son arbre généalogique et que cet honneur n'est pas seulement réservé aux rois et aux reines. On leur rappellera qu'aujourd'hui on compose même des livres généalogiques pour les animaux de race. En France et en Angleterre, par exemple, les éleveurs tiennent à jour avec beaucoup de soins des *livres de haras* (Studbooks) pour les chevaux et des *livres de troupeaux* (Herdbook) pour les bovins. La rédaction de ces livres pour les races les plus pures est même confiée au ministère de l'agriculture.

Au lieu d'un simple schéma on proposera aux élèves de composer un arbre, ce qui donnera lieu à une intéressante leçon de dessin dans laquelle chacun pourra exercer ses talents de décorateur.

Le schéma. — Chaque élève est tenu de composer l'arbre généalogique de sa propre famille, ce qui est plus intéressant pour lui mais aussi plus difficile. Ce travail ne réussit que si le maître le prépare par des explications précises avec croquis au tableau noir à l'appui. Il donne comme exemple un schéma quelconque, tel que celui de notre fig. 1, en désignant les personnes simplement par des points. D'emblée on se rend compte que chaque enfant peut établir deux généalogies : celle de son père et celle de sa mère. Il choisit donc l'une ou l'autre, à moins que le maître décide de consacrer une leçon de dessin à chacune d'elles.

Les cas principaux sont discutés en classe : Quand un membre de la famille est marié, on accouple deux points ; quand il naît des enfants de leur mariage, on continue le schéma en dessinant un

« étage » de plus. On peut ainsi représenter autant de générations que l'on veut ; toutefois, dans un premier dessin on s'en tient à trois générations, c'est-à-dire qu'on part du grand-père. Et l'on a soin de placer les représentants de la même génération à la même hauteur.

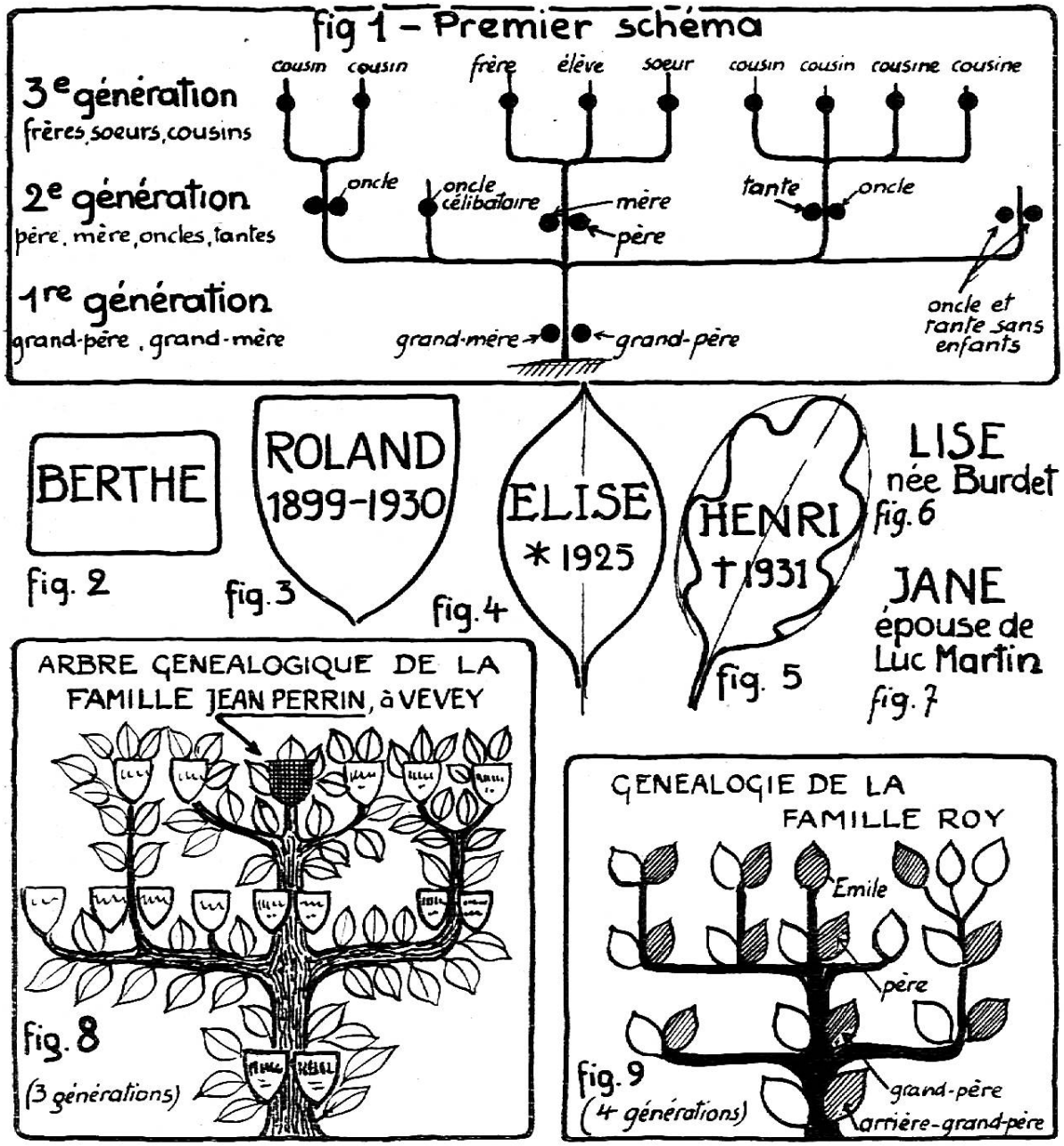

Pour qu'un arbre généalogique ait de la valeur il faut qu'il soit exact et complet. C'est pourquoi on demande à chaque élève de soumettre son projet, exécuté au crayon, à ses parents qui se feront un plaisir de le compléter et de le corriger. A la leçon suivante, le dessin sera peint et éventuellement passé à l'encre, à la plume Redis.

On remarquera que les généalogies des livres d'histoire partent toujours du haut tandis que notre schéma part du bas parce qu'il

doit se transformer en arbre qui pousse toujours de bas en haut.

Le dessin de l'arbre. — Il s'agit maintenant d'*habiller* ce schéma en remplaçant les lignes par un tronc et des branches et les points par des *cartouches* qui porteront les noms. (Dans les arts on appelle *cartouche* (n. m.) un motif d'ornementation offrant à sa partie centrale un espace vide destiné à recevoir des inscriptions, des chiffres, des emblèmes, etc.) Comme cartouche on choisit un simple *rectangle* (fig. 2) ou un *écu* (fig. 3) ou des *feuilles* grossies (fig. 4 et 5). Dans les deux premiers cas il est d'usage d'orner l'arbre d'abondantes feuilles, comme le montre la fig. 8, de manière qu'il ne paraisse pas trop « sec », ce qui serait fâcheux pour une famille bien vivante ! Si on écrit les noms sur les feuilles mêmes de l'arbre (fig. 9) on n'en dessine que le nombre correspondant à celui des personnes. On évite en outre d'ajouter des rameaux inutiles qui de loin peuvent induire le lecteur en erreur. La forme de feuille choisie n'a pas d'importance (fig. 4 et 5) ; en général on préfère la feuille de chêne qui évoque l'idée de solidité ! Ne dit-on pas de quelqu'un qu'il est *solide comme un chêne ?* — On recommandera aux élèves de dessiner des feuilles bien géométriques, plates et larges en traçant d'abord un axe ; pour la feuille de chêne on commence par tracer *l'ovale enveloppant* (fig. 5).

L'inscription dans les cartouches. — Cette inscription peut se faire de bien des manières, la tradition n'imposant aucune règle à cet égard. On peut indiquer simplement le prénom suivi éventuellement du nom (fig. 2) ; on peut ajouter l'année de naissance, et celle de la mort si la personne est décédée (fig. 3). Si la date est celle de la naissance il est d'usage de la faire précéder d'une étoile (fig. 4). Si la date est celle de la mort, on adopte une croix latine (fig. 5).

Il faut aussi préciser si le conjoint appartient bien à la famille ou s'il y est entré par alliance. Quand une femme est entrée dans la famille par mariage, on fait suivre son prénom de *née...* (fig. 6), comme sur les pierres funéraires. Quand une fille de la famille se marie on fait suivre son prénom de *épouse de ...* (fig. 7), ou précéder son nom du nom de l'alliance.

La lecture de l'arbre généalogique. — Le dessin doit être si clair qu'à première lecture on se rende compte de la filiation exacte d'une famille. Dans la fig. 8, par exemple, on voit tout de suite que les grands-parents ont eu cinq enfants. Le 1er et le 3e enfant sont restés célibataires ; le 2e s'est marié et a eu un enfant ; le 4e s'est aussi marié et a eu trois enfants dont l'un est l'élève qui a dessiné le tableau généalogique ; le 5e a eu deux enfants. Donc notre dessinateur compte deux frères ou sœurs et trois cousins ou cousines.

Le tableau de la fig. 9 représente quatre générations ; l'auteur est fils unique. Un cousin de son père a eu trois enfants (un fils et

deux filles) qui sont donc les cousins au second degré d'Emile.

La peinture doit se faire avant la mise à l'encre sinon la peinture salirait le trait d'encre. Le tronc est peint en brun, les feuilles en vert clair ou dans les teintes d'automne. Toute latitude est laissée aux élèves pour orner l'arbre et ajouter éventuellement dans le fond un paysage qui accompagne agréablement la composition.

Pour plus de clarté, on peut peindre les cartouches des hommes d'une couleur et ceux des femmes d'une autre et marquer d'une manière quelconque la distinction entre les membres de la famille et ceux des familles alliées. Comme il n'existe pas de tradition à cet égard, chaque maître adopte une convention qu'il impose à toute sa classe. Richard BERGER.

TEXTES LITTÉRAIRES

SOLITUDE

Le cimetière est près de l'église, et il n'y a pas d'enfants pour jouer avec moi ; il souffle un vent dur qui rase la terre avec colère, parce qu'il ne trouve pas à se loger dans le feuillage des grands arbres. Je ne vois que des sapins maigres, longs comme des mâts, et la montagne apparaît là-bas, nue et pelée comme le dos d'un éléphant.

C'est vide, vide, avec seulement des bœufs couchés, ou des chevaux plantés debout dans les prairies !

Il y a des chemins aux pierres grises comme des coquilles de pèlerins, et des rivières qui ont des bords rougeâtres, comme s'il y avait eu du sang : l'herbe est sombre.

L'enfant. Fasquelle, édit. JULES VALLES.

Un camelot.

Monté sur un banc, il vendait des crayons ; mais il tirait de cet article banal et aride de telles inventions que la foule se pressait autour de lui. Armé d'une lame de faux, une pauvre lame usée, ébréchée, il taillait ses crayons à grands coups pour montrer la solidité de la mine. Puis, par moments, il se baissait, en prenait dans l'énorme tas, devant lui sur une couverture, une poignée qu'il jetait à la volée : « Je ne les vends pas, moi, je ne les offre même pas, je les donne à tous ceux qui veulent les prendre. » Quand les gosses s'approchaient trop près de lui, il faisait deux moulinets de faux pour les chasser.

« Vingt sous la poignée, sans compter... et j'ai de grandes mains, des mains d'Auvergnat. » C'étaient des crayons mis au rebut par plusieurs fabriques pour un défaut du bois. Il avait dû acheter un lot, une demi-tonne, et il en tirait le meilleur parti possible.

(*Port d'Escale*, Rieder, édit.) JEAN PALLU.

LES LIVRES

Almanach de la Croix-Rouge pour l'an 1940. — Comme chaque année à pareille époque, l'Almanach de la Croix-Rouge a paru ; il est seyant, varié, utile, intéressant. Plus que jamais l'illustration de cet Almanach a eu tous les soins des éditeurs ; le texte a été choisi avec la plus grande attention, tant au point de vue historique que technique, patriotique et documentaire. Il n'est pas exagéré de dire que l'Almanach de la Croix-Rouge de 1940 réunit tous les suffrages; aussi doit-il se trouver sur toutes les tables, dans tous les ménages, dans la ferme du paysan, dans la maison de l'artisan, comme chez l'armailli, l'ouvrier, le vigneron ou le fonctionnaire ; chez les jeunes, chez les vieux, à la montagne comme à la plaine, en ville ou à la campagne.

Etre partout, sous le signe de la Croix-Rouge, c'est l'apanage de l'Almanach de la Croix-Rouge 1940.

Petit Manuel de la Société des Nations. *Neuvième édition revisée et complétée.* — Ce petit ouvrage offre au lecteur le grand avantage d'être constamment tenu à jour. Son ordonnance très claire permet d'y trouver sans difficulté tout ce que l'on y cherche.

L'ouvrage donne des renseignements précis sur les Etats membres de la Société des Nations, sur la constitution et le fonctionnement des organes principaux ou subsidiaires de la Société des Nations. Il contient aussi des notices substantielles sur l'Organisation internationale du Travail (Genève) et sur la Cour permanente de Justice internationale (La Haye).

Citons parmi les chapitres les plus utiles celui qui donne un historique des activités politiques de la Société des Nations et ceux qui sont consacrés aux domaines internationaux où la Société a travaillé avec le plus de succès : l'hygiène, les questions économiques et financières, les questions sociales, la coopération intellectuelle.

Toute une partie du petit livre est consacrée aux multiples relations de la Société des Nations avec le monde extérieur (vente des publications de la Société, liaison avec la presse, bibliothèque grâce à laquelle le public a accès à l'immense documentation internationale recueillie par la Société, etc.).

Le « Petit Manuel de la Société des Nations » est enrichi de plusieurs cartes, plans, graphiques et photographies hors pages.

COLLÈGUES : favorisez les maisons qui, par des annonces, soutiennent votre journal !

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Société de

BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE
2, Rue de la Confédération

Agences :
Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge

LAUSANNE
16, Place Saint-François

Agences :
Place de la Riponne
Aigle, Morges

NEUCHATEL
8, Faubourg de l'Hôpital

CHAUX-DE-FONDS
10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Occasion pour jeunes gens

de langue française d'apprendre l'allemand, soit comme élèves de la 4e classe de l'Ecole normale, soit de la 9e classe de l'Ecole Modèle ; pension à l'internat de l'Ecole normale évangélique de Muristalden, à Berne. S adresser au directeur : M. Dr BURRI.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13 **Lausanne**

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

LES VERBES FRANÇAIS CONJUGUÉS SANS ABRÉVIATIONS

par Ami Simond

Nouvelle édition, un volume in-16, toile souple . . . . . Fr. 1.50

Voici un recueil très pratique des verbes irréguliers de notre langue conjugués tout au long et classés systématiquement en 3 conjugaisons, la 3e se décomposant en 2 groupes : *a*) les types en oir, *b*) les types en re. — Il contient des modèles de verbes réguliers, d'un verbe passif, d'un verbe pronominal et d'un verbe impersonnel.

LES VERBES ANGLAIS IRRÉGULIERS

par Georges Bonnard

Un volume in-16, toile souple . . . . . Fr. 1.25

Cette liste des verbes irréguliers de l'anglais contemporain est destinée à tous ceux qui apprennent l'anglais. Son utilité apparaîtra sans doute à qui s'est amusé à confronter les listes de verbes irréguliers données par les grammaires usuelles et à observer leurs nombreuses divergences.

LES VERBES ALLEMANDS CONJUGUÉS

par E. Briod et J. Stadler

Un volume in-16, toile souple . . . . . Fr. 1.80

Ce livre donne des exemples pour chaque catégorie de verbes et les cinq temps fondamentaux de tous les verbes simples, forts et mixtes. Il renseigne sur une foule de points que les grammaires ne peuvent examiner et cela avec le maximum de facilité de recherches. Des exemples précisent l'emploi des formes divergentes.

I VERBI ITALIANI CONIUGATI SENZA ABBREVIATURE

par Max-H. Sallaz

Un volume in-16, toile souple . . . . . Fr. 1.80

L'auteur a donné à sa publication un caractère essentiellement pratique, laissant aux grammaires le soin de la théorie : dérivation, formation, emploi des temps, syntaxe. Cet ouvrage est apprécié par tous ceux qui apprennent l'italien dont les verbes ont la réputation d'être difficiles.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 7 octobre 1939 LXXVe ANNÉE — No 35

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

MANUELS D'HISTOIRE

à l'usage de l'enseignement secondaire de la Suisse romande
publiés sous la direction de **Charles Gilliard**, professeur à l'Université de Lausanne.

HISTOIRE ANCIENNE

L'ORIENT — LA GRÈCE — ROME

par **André BONNARD** et **Aimé BAECHTOLD**.

Un vol. in-16 cartonné avec 43 illustrations dont 8 en hors-texte, 3 cartes en couleurs et 11 en noir ..... Fr. 4.80

Après une introduction sur l'humanité primitive, les auteurs passent en revue les anciennes civilisations de l'Egypte, des grands empires de l'Asie, des peuples macins puis exposent en raccourci l'histoire de la Grèce et de Rome, sources de notre rivilisation.

HISTOIRE DU MOYEN AGE

par **Pierre ANSERMOZ**

Un vol. in-16 cartonné, avec 34 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir ..... Fr. 2.50

Ce second volume va des invasions barbares à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 : féodalité, Croisades, formation des Etats modernes ; il relève l'importance de la civilisation d'une époque qui a créé des chefs-d'œuvre malgré les guerres qui ont sévi.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

par **Marius PERRIN**

Un vol. in-16 cartonné, avec 28 illustrations dont 4 en hors-texte, 2 cartes en couleurs et 9 en noir ..... Fr. 5.—

Ce manuel donne une vue claire et ordonnée des événements depuis la découverte de l'Amérique jusqu'au traité de Versailles. A côté des faits politiques, l'auteur accorde une large place aux phénomènes économiques et sociaux et souligne la liaison qui existe entre eux.

HISTOIRE DE LA SUISSE

par **Georges MICHAUD**

Un vol. in-16 cartonné, avec 23 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir ..... Fr. 3.—

L'auteur se borne à l'histoire de la Confédération qui commence au XIIIme siècle : il dégage aspirations et besoins communs, idées et mouvements politiques semblables, grâce auxquels des éléments divers ont constitué une Confédération d'Etats : le développement de **l'idée fédérale** apparaît ainsi clairement.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle